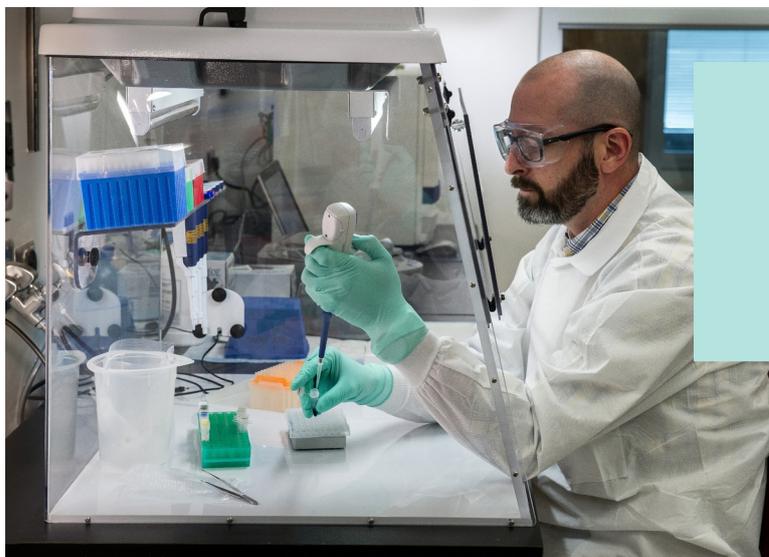


Technicien de la police technique et scientifique / Technicienne de la police technique et scientifique



Empreintes génétiques, études de faux documents, examens de peintures, d'explosifs, d'armes... La technicienne ou le technicien de police technique et scientifique cherche à identifier les auteurs d'infractions. Il ou elle contribue à la lutte contre le terrorisme, le crime organisé ou la délinquance.

 Statut d'exercice : **fonctionnaire**

 Niveau de formation requis : **bac ou équivalent**

DESCRIPTION DU MÉTIER

Analyser et examiner scientifiquement

Dans les laboratoires de la police scientifique, le technicien ou la technicienne de police technique et scientifique réalise des analyses physico-chimiques qui permettent désormais de relever, sur pratiquement tous les supports, des traces de sang, d'empreintes génétiques... Il ou elle étudie des explosifs et des liquides inflammables, des peintures, des résidus de tir, des verres, de la terre, des stupéfiants, des toxiques dans les milieux biologiques. Il ou elle peut encore se pencher sur des armes, des munitions, des trajectoires de tir, examiner de faux documents et écritures...

Signaler et identifier

Dans un service d'identité judiciaire, il ou elle assure un certain nombre de missions : signalisation des personnes en vue de leur identification, relevés photographiques, recherche d'indices sur les lieux de l'infraction, mise à jour des fichiers d'empreintes digitales, génétiques...

Exploiter les outils informatiques

Dans le service de l'informatique et des traces technologiques, il ou elle effectue des examens techniques, notamment dans les domaines du son, de l'image, de la téléphonie mobile, de l'électronique et de l'informatique. Il faut faire parler les bandes vidéo des caméras de surveillance, analyser les communications d'un téléphone portable, démonter des ordinateurs à la recherche de fichiers perdus...

COMPÉTENCES REQUISES

Expertise et adaptation

Biologistes, chimistes, informaticiens... les techniciens apportent aux policiers, grâce à leurs compétences particulières, les preuves scientifiques d'un délit. Par ailleurs, l'évolution technologique des outils de travail impose de se former en permanence et d'être capable de s'adapter aux nouvelles formes de criminalité pour les contrer.

Observation et rigueur

Sollicité par les policiers, les gendarmes et les magistrats à la recherche de la vérité judiciaire, les techniciens de police technique et scientifique n'ont pas droit à l'erreur. On attend d'eux qu'ils fassent preuve d'un bon sens de l'observation, de rigueur et qu'il aient le goût du travail en équipe.

EMPLOI ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

Salaire

Salaire du débutant

A partir de 1836 euros brut par mois

Intégrer le marché du travail

Des postes sur concours

Les techniciens sont plus nombreux dans les laboratoires que dans les services de l'identité judiciaire. Ils sont recrutés sur concours ouvert en fonction des besoins, dans des proportions limitées. A titre d'exemple, le nombre de postes offerts est fixé à 130 pour 2025, soit 78 postes au titre du concours externe et 52 postes au titre du concours interne.

Évolution de carrière

Avec l'expérience, le technicien ou la technicienne peut être nommé au grade de technicien principal, puis technicien en chef par promotion interne. Après 4 ans d'ancienneté, il est possible aux techniciens de postuler, sous certaines conditions, aux concours internes d'ingénieur de police technique et scientifique, d'officier ou de commissaire de police. Des préparations à ces concours sont proposées.

OÙ L'EXERCER

Essentiellement en laboratoire

Le technicien ou la technicienne de la police scientifique travaille principalement dans l'un des 5 laboratoires de police scientifique (Lille, Lyon, Marseille, Paris et Toulouse), dans le laboratoire de toxicologie de la préfecture de police ou dans l'un des services de la sous-direction de la police technique et scientifique ; plus rarement, dans des services régionaux d'identité judiciaire. L'exercice du métier peut donc se faire en alternance dans un laboratoire ou sur le terrain.

Horaires adaptables

Dans tous les cas, le technicien ou la technicienne de la PTS doit se soumettre à des permanences et des astreintes. Il ou elle peut avoir des horaires décalés et travailler la nuit.

Différents grades

Ce technicien ou cette technicienne travaille le plus souvent sous la responsabilité d'un ingénieur ou d'une ingénieure. Mais il est aussi possible d'encadrer, selon son grade, d'autres techniciens ainsi que des agents spécialisés de la police technique et scientifique chargés des tâches d'exécution.

LES ÉTUDES

Pour devenir technicien ou technicienne de police technique et scientifique, il faut avoir plus de 18 ans, être de nationalité française, avoir effectué la JDC (journée défense et citoyenneté), être titulaire du permis B et passer un concours, accessible après le bac.

Pour accéder au grade technicien principal, il faut passer un concours accessible après un bac + 2. Au moment de l'inscription à ce concours, les candidats choisissent entre balistique, biologie, chimie analytique, électronique, informatique (développement logiciel ou systèmes et réseaux), physique, documents-écritures manuscrites, identité judiciaire, qualité, hygiène et sécurité, mesures physiques et traitement du signal.

Par la suite, les candidats admis suivent ensuite une formation rémunérée de 11 à 15 semaines dans une école de police.

Sources : Onisep 05.2025 ©CDC-Unsplash